

T2202 – CERTIFICAT POUR FRAIS DE SCOLARITÉ ET D’INSCRIPTION

Mise à jour, 19 novembre 2020

Qui est admissible au T2202 ?

Vous êtes admissible si vous suivez des cours de compétences professionnelles non taxables de 100 \$ et plus offerts par un établissement d’enseignement postsecondaire situé au Canada, et si vous remplissez les conditions suivantes :

- Si vous atteignez l’âge de 16 ans avant la fin de l’année fiscale et vous êtes inscrit au programme en vue d’acquérir ou d’améliorer des compétences nécessaires à l’exercice d’une activité professionnelle;
- Vous êtes inscrit à un programme de formation admissible comme étudiant à temps plein;
- Vous n’êtes pas visé de la façon mentionnée précédemment et vous êtes inscrit à un programme de formation déterminé exigeant que vous y consacriez au moins 12 heures au cours du mois (étudiant à temps partiel).

Programme de formation admissible

Il s’agit d’un programme d’une durée minimale de trois semaines consécutives qui exige un minimum de 10 heures d’enseignement ou de travail par semaine (sans compter les heures d’étude), offert dans un établissement d’enseignement agréé comme offrant des cours qui visent à acquérir ou à améliorer des compétences professionnelles.

Les **10 heures** d’enseignement ou de travail comprennent les cours magistraux, la formation pratique et le travail en laboratoire.

Remarque

Un programme de formation n’est pas admissible si l’étudiant reçoit, d’une personne avec laquelle il n’a aucun lien de dépendance, une subvention, un remboursement, un avantage ou une allocation pour les frais liés au programme.

Pour en savoir plus, allez à [Agence du revenu du Canada](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu.html) à l’adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu.html> ou consultez le [folio de l’impôt sur le revenu S1 F2-C1, Étudiant admissible et crédits d’impôt pour études et pour manuels](#).

Comment me procurer mon Certificat pour frais de scolarité et d’inscription (T2202)

À compter de la fin février, votre T2202 sera disponible sur votre portail étudiant le Cube (lecube.ccnb.ca). Une fois votre nom d’utilisateur et mot de passe entrés, allez sous l’onglet « mon dossier étudiant ». Vous serez demandé d’entrer vos informations une deuxième fois. Dans l’onglet « Finances » dans le coin supérieur droit de votre écran, cliquez sur le lien « imprimer T2202 » pour en faire l’impression.

Si vous n’avez pas reçu vos accès au portail étudiant le Cube à votre adresse courriel personnelle, vous pouvez vous adresser à la réception de votre campus.

À noter que pour les programmes de Sceau rouge (bloc d’apprentissage), vous n’avez pas à en faire la demande, ils vous seront automatiquement envoyés par la poste si votre numéro d’assurance social est à votre dossier.



T2202 - CERTIFICATE FOR TUITION AND REGISTRATION FEES

Updated, November 19th 2020

Who is eligible for T2202?

You are eligible if you take non-taxable professional skills courses of \$100 or more offered by a postsecondary institution located in Canada, and if you meet the following conditions:

- If you reach the age of 16 before the end of the fiscal year and are enrolled in the program to acquire or improve the skills necessary to carry out a professional activity;
- You are enrolled in an eligible training program as a full-time student;
- You are not targeted in the manner mentioned above and you are enrolled in a specific training program requiring you to devote at least 12 hours to it during the month (part-time student).

Eligible training program

It is a program with a minimum duration of three consecutive weeks that requires a minimum of 10 hours of teaching or work per week (excluding study hours), offered in an accredited educational institution as offering courses that aim to acquire or improve professional skills.

The **10 hours** of teaching or work includes lectures, practical training and laboratory work.

Note

A training program is not eligible if the student receives a grant, reimbursement, benefit or allowance for program-related expenses from a person with whom he or she is not at arm's length.

For more information, go to [Canada Revenue Agency](https://www.canada.ca/en/revenue-agency.html) at the following address : <https://www.canada.ca/en/revenue-agency.html> or check out [Income Tax Folio S1-F2-C1, Qualifying Student and the Education and Textbook Tax Credits](#).

How to get my Tuition and Registration Certificate (T2202)

Starting at the end of February, your T2202 will be available on "Le Cube" (student portal) (lecube.ccnb.ca). Once your username and password are entered, go under the "mon dossier étudiant" tab. You will be asked to enter your information a second time. In the "Finances" tab in the top right corner of your screen, click on the "imprimerT2202" link to print it out.

If you have not received your access to "Le Cube" student portal at your personal email address, you can contact your campus reception.

Please note that for Red Seal (learning block) programs, you do not have to apply, they will be automatically mailed to you if your Social Insurance Number is on file.

